



VET'ÉQUINE
54 rue du Faucigny, 74380 Bonne
04.50.85.03.49 - vetequine74@gmail.com
www.vetequine.fr

NOTE D'INFORMATION PREALABLE A LA CASTRATION

La castration est un acte chirurgical irréversible qui consiste en l'ablation des testicules. La castration peut être réalisée à tout âge. Les modifications ultérieures du comportement de votre cheval vis à vis des autres chevaux ou de l'homme seront variables, et le cheval peut garder son comportement d'étalon.

Cette chirurgie comporte des risques et des complications dont certaines peuvent mettre la vie de votre cheval en danger. Les complications les plus fréquents de la castration, toutes techniques confondues, sont les oedèmes, les hémorragies, les infections, la hernie ou l'éviscération. Les complications plus rares sont la péritonite, la paralysie du pénis, les adhérences et boiteries chroniques.

Plusieurs techniques de castration existent et le choix de celle-ci vous appartient, tout en tenant compte des conseils de votre vétérinaire. Le choix de la technique va dépendre de nombreux facteurs dont : l'âge de votre cheval, son caractère et sa docilité, sa taille, son appartenance ou non à une population considérée comme étant à risque (telle que les trotteurs et les selles français de grand gabarit), son examen pré-opératoire et génital, l'environnement et le personnel disponible, le type de soins postopératoires, la durée de convalescence souhaitée, et le coût financier que vous êtes prêt à supporter. La castration peut être réalisée debout, couchée sans suture des plaies, ou couchée avec suture des plaies. Les techniques disponibles à ce jour sont les suivantes:

- 1) **La castration debout** : Pour cette technique, le cheval doit être parfaitement abordable et accepter une palpation de la région scrotale. Les avantages de cette technique debout sont l'absence d'anesthésie générale, le besoin de moindre personnel, et en conséquence son moindre coût. Les risques majeurs sont dans ce cas l'œdème excessif (env. 25%), les infections (env. 7%), l'hémorragie (env. 5%) ou l'éviscération (env. 1%) .
- 2) **La castration couchée sans suture des plaies** : Les avantages de cette technique sont liés à la meilleure contention du cheval et une meilleure sécurité pour le personnel et le vétérinaire. La castration peut être réalisée comme précédemment à la pince avec les mêmes risques que ceux évoqués précédemment. A ces risques s'ajoutent ceux d'une anesthésie générale de courte durée (env. 0,3 % d'accidents liés au couchage, à l'anesthésie générale et au relevé).
- 3) **La castration couchée avec suture des plaies (en milieu hospitalier)** : Les risques associés à la castration sans suture des plaies sont très diminués, et notamment les complications d'éviscération, d'oedème, d'infection, d'hémorragies. Une complication bénigne d'hématome des bourses est possible (env. 10%). La convalescence pourra être de plus courte durée. Par contre il y a des risques accrus liés à une anesthésie générale de moyenne durée (env. 0,3% d'accidents liés au couchage, à l'anesthésie générale et au relevé). Cette technique chirurgicale et l'anesthésie de moyenne durée pratiquée en milieu hospitalier induisent un coût significativement plus élevé.

VISITE PRE-OPERATOIRE

Frais de déplacement 1,74 € / kilomètre + visite 25,20€ + prise de sang 15,55€ + analyses 101,88€

- Vérification de l'état de santé de votre animal, de la présence des 2 testicules dans le scrotum, de la taille des testicules et des cordons testiculaires
- Vérification de l'adéquation du lieu pour pouvoir coucher le cheval pour l'intervention, et pour la convalescence post-opératoire
- Prise de sang pour bilan sanguin complet pré-anesthésique fortement conseillée

CONSIGNES AVANT LA CASTRATION

- Réduire l'activité physique et la ration alimentaire (énergie)
 - S'assurer d'une vermifugation adaptée et d'une vaccination anti-tétanique à jour
 - Vérifier l'absence de tout signe de maladie (tels que : fièvre, toux, jetage, diarrhée, coliques, oedèmes, etc...)
 - Signaler tout problème dont vous avez connaissance au Docteur Vétérinaire
 - Présenter le livret signalétique du cheval avant la castration
- **La veille de la castration, mettre à jeun après la ration du soir ! L'eau peut être conservée.**

CONSIGNES APRES LA CASTRATION

Surveillance

- Surveiller attentivement votre cheval au cours des heures suivant la castration puis régulièrement les jours qui suivent :
 - Prendre la température pendant 10 jours et vérifier qu'elle ne soit pas supérieure à 38,5°C.
 - S'assurer qu'il mange normalement, qu'il boive suffisamment, qu'il ne présente pas de signes de colique et que ses crottins soient normaux.
 - Surveiller que les plaies ne présentent pas d'inflammation (oedème, chaleur, douleur, sécrétions) et qu'il n'y ait pas de gonflement important.
- Nous prévenir dans les plus brefs délais lors de toute anomalie telle que : fièvre, saignement excessif (un goutte à goutte est normal le 1er jour, et doit aller en diminuant), hernie ou éviscération, coliques, perte d'appétit, gêne au déplacement, oedème, ramollissement ou absence de crottins, abattement.

Traitement

- Respecter l'ordonnance fournie concernant le traitement médicamenteux.

Activité

Le cheval doit rester au box pendant minimum 7 jours, avec éventuellement 15 minutes de marche en main par jour s'il est suffisamment calme. Éviter toute situation pouvant conduire à une excitation démesurée ou des hennissements continus.

Puis reprendre progressivement une activité normale.

Alimentation

Diminuer de moitié l'apport énergétique pendant la période d'inactivité.

Veillez noter que la **fertilité est conservée pendant environ 1 mois après la castration**. Il vaut donc mieux éviter de laisser le cheval avec des juments pendant cette période.



VET'EQUINE
54 Rue du Faucigny, 74380 Bonne
+33450850349 - vetequine74@gmail.com
www.vetequine.fr

CONSENTEMENT ECLAIRE PREALABLE A LA CASTRATION

Je soussigné(e),, demeurant au
....., propriétaire
ou gardien dûment mandaté par les propriétaires (1) du cheval :
....., n°puce :

- atteste avoir lu et compris la note d'information préalable à la castration.
- atteste ne pas avoir besoin d'autres explications que j'aurais dans ce cas demandé par écrit.
- demande au Docteurs Vétérinaires de Vet'Equine (Drs VIRILLI, VERZUU, NOKERMAN, RANDRIAMAMPITA) de procéder à la castration du dit cheval selon la technique suivante : castration couchée sans suture des plaies, et reconnaît être parfaitement informé des risques éventuels liés à cette technique.
- Je déclare que mon cheval (1) :
 - n'est pas assuré
 - est assuré et atteste avoir effectué les démarches qu'impose le contrat d'assurance du dit cheval, préalablement à la castration.
 - Je m'engage à faire réaliser un examen clinique et un bilan sanguin à mon cheval avant l'intervention prévue.
 - Je m'engage à faire réaliser un examen clinique avant l'intervention prévue mais ne souhaite pas faire de bilan sanguin pré-anesthésique

Je m'engage à appliquer les recommandations exposées et conseillées par le Docteur Vétérinaire dans la note d'information préalable et à appliquer les consignes de l'ordonnance qui me sera délivrée après la castration.

En cas d'urgence ou d'évènements imprévus survenant au cours de l'acte chirurgical, j'autorise d'ores et déjà le Docteur Vétérinaire mentionné ci-dessus à modifier la technique préalablement choisie au mieux des intérêts vitaux du cheval ou du personnel.

Par la présente, je m'engage à régler un acompte de euros TTC sur un montant global estimé de l'intervention à euros TTC. Ce montant est indicatif et peut être modifié en fonction d'évènements imprévus.

Le A

Signature précédée de la mention manuscrite « lu et approuvé »

(1) : rayer la mention inutile